

le PIERRE - BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION.

VAL-BRILLANT.

VAL-BRILLANT, 1980-12-04

M. Jean-Baptiste D'Amours
Maire de Val-Brillant

M. Richard Sirois
Maire de St-Pierre-du-Lac

Messieurs,
Nous soussignés considérons que la population de Val-Brillant n'est pas suffisamment informée pour se prononcer sur la création de la future "Municipalité Régionale de Comté" de la Matapédia.

Par la présente, nous vous demandons d'organiser au plus tôt une séance publique d'information sur la consultation en cours, la M.R.C. et la loi 125.

Pour que l'information soit la plus complète possible, nous vous demandons d'inviter le comité de consultation Matane-Rimouski-Matapédia à venir rencontrer la population de Val-Brillant lors de la séance que vous voudrez bien organiser.



LE TRICOTON: les deux gagnantes (voir page 3)

S'il-vous-plait, il serait bon aussi que la population puisse prendre conscience des date et heure de cette réunion si elle a lieu.

Bien à vous

Mlle Chantal Auclair
M. Guy Lauzier
Mlle Martine Soucy
Mme Irène D. Soucy
Mme Murielle Lévesque
M. Lauréat D'Amours
Mme Lauréat D'Amours
Mlle Pauline D'Amours
Mlle Francine Morin
M. Claude Perron
M. Marcel Auclair
Mme Françoise Auclair
Mme Francine L. Santerre
Mme Guy Lauzier
Mme Estelle L. Turgeon
Mme Ernestine V. Auclair

L'HISTOIRE DES PETITES GENS

Il existe différentes manières d'aborder l'histoire. Trop souvent on la conçoit en termes de dates mémorables, de noms célèbres, de guerre, de monuments. Mais la façon qui nous semble la plus attachante est celle qui s'intéresse à la vie des 'gens ordinaires', leurs travaux, leurs loisirs, leurs peines. L'article d'aujourd'hui se veut très simple. Il veut faire figure de récit comme si les gens dont nous allons parler se racontaient eux-mêmes, au soir de leur vie, et que leurs paroles venaient frapper nos oreilles parfois attentives, parfois distraites par cette chose qu'on ne peut arrêter, le temps.
(suite à la page 10)

page deux

OPINION - OPINION - OPINION - OPINION - OPINION - OPINION

L'émission diffusée le 13 novembre 80 au canal 4 ayant pour but d'informer la population sur le développement du projet papeterie m'a laissé perplexe. J'ai été déçue. Je m'attendais à plus de renseignements de la part de nos représentants au Comité Tripartite. Finalement je n'ai rien compris. Ces Messieurs qui se qualifient de "Kit down", que je qualifie moi dans mes mots, de chiens de garde muselés au sein de ce comité m'ont paru semblable à des marionnettes téléguidées. Mais qui peut bien tenir les ficelles pour leur faire dire, ou ne pas dire, ce qu'on aurait tellement besoin de savoir. J'ai trouvé bien étrange d'entendre mentionner que le produit fini serait difficile à vendre lorsque peu de temps auparavant un de nos réputés ministres, qui se fait surtout reconnaître par ses insolences, disait sur un autre canal qu'il n'y avait aucun problème pour placer la production. Qui croire? Moi, je vais

vous dire quelque chose. Pourquoi avoir des signes de piastres dans les yeux et voir si grand étant donné les exposés de "grands connaisseurs" disant que la forêt est au trois quart grugée par la tordeuse du bourgeon de l'épinette, "donc très malade"?

Pourquoi vouloir construire si grand et à grands coups de millions surtout sur des emplacements à peu près inaccessibles?

On en a vu d'autres grandes entreprises ailleurs qui n'ont pas faites longue vie. Il serait peut-être préférable de reprendre ce qui était si bien commencé en 1976 sur un site et je m'explique: celui de Val-Brillant. Le meilleur des meilleurs selon l'étude Conibec Inc.

Il serait bon d'y réfléchir sérieusement; il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Ernestine Vallée
12, St-Raphaël
Val-Brillant

LE PIERRE BRILLANT

Publication:
JOURNAL DE

VAL-BRILLANT
9A St-Pierre Ouest
Val-Brillant

Rédacteur

Marcel Auclair

Adjoint

Gabriel Auclair

Rédaction

Nicole Beaulieu

Jeannine Caron

Yolande Perron

Françoise Turcotte

Photographie

Elisabeth Lévesque

Collaboration

spéciale

Alberte Beaulieu

Louise Bérubé

Yvonne Nicole

Richard Sirois

Réjean Rivard

Production

André Bélanger

France Caron

Irène Lebel

Martine Perron

Guyline Tardif

Distribution

Gilberte C. Lévesque

Denise Turcotte

Françoise Turcotte

742-3831

Valère Turcotte

Publicité

Marcel Auclair

742-3750

Impression

Impression des

Associés

212 Cathédrale

Rimouski

tirage: 700 copies

abonnement: \$5.00

par année

prix à l'unité: 0.30

Dépôt légal:

Québec

4è trimestre 80

on bouge ...



Présentation du cadeau à la Catherinette.

LES FERMIERES

Lundi, le 10 novembre avait lieu l'assemblée mensuelle des fermières dont 35 dames y assistaient. Après la prière et lecture d'usage, nous avons élu une Catherinette, Madame Lina Gagné qui fut l'heureuse reine, Madame Françoise Turcotte lui a présenté un joli cadeau après une dégustation de tire Ste-Catherine; félicitations à lina! Il y avait exposition de jolis travaux exécutés par les vaillantes fermières qui prennent la relève aussi tôt qu'une a fini son travail car il y a toujours 5 métiers qui n'arrêtent pas. Il y eut aussi travail en comité. Tout s'est terminé par un prix de présence. A la prochaine assemblée, fête annuelle des fermières le 13 décembre. N'oubliez pas cette amicale rencontre.

Fermièrement vôtre,

Gilberte C. Levesque

VIVE LA COMPAGNIE

L'amour et l'amitié sont en route pour les fêtes. En cariole, en train, en autobus, en auto, en aéroplane.

Peu importe les moyens et le jour où la compagnie arrivera chez vous, nous vous souhaitons une abondance de bonnes choses.

Voici pour vous aider à accueillir cette visite un punch vite fait.

PUNCH MOUSSEUX

Pelure de 1 citron, taillée en spirale
1 citron tranché

1 once (30 mL) de cognac

$\frac{1}{2}$ bouteille (375 mL) de vin blanc sec

$1\frac{1}{2}$ bouteille (1,125 L) de vin blanc sec frappé

1 bouteille (750 mL) de vin blanc mousseux

Mélanger le citron, le cognac et le vin blanc sec; laisser reposer 1 heure. Ajouter le vin blanc frappé et le mousseux. (15 à 20 verres)

Joyeuses fêtes, Françoise Turcotte

DIMANCHE, le 30 novembre, à l'atelier "La Relève" avait lieu le tricoton organisé par les loisirs dont 18 femmes tricotaient. Pendant tout l'après-midi la gaieté régnait. Des visiteurs sont venus encourager les tricoteuses et c'était vraiment la fête. A 16h. les activités cessèrent et l'on donna les résultats suivants: le montant recueilli des commanditaires se chiffre à \$800. Le plus haut montant fut recueilli par Germaine Lebel et la meilleure tricoteuse fut Marie-Louise Fournier. Toutes deux se méritèrent un magnifique prix. Félicitations aux deux gagnantes et merci aux généreux donateurs de Val-Brillant et de l'extérieur qui ont encouragé les tricoteuses dans leur campagne de souscription.

Yolande Perron, sec.

ELECTROLUX (CANADA)

JACQUES PELLETIER
REPRESENTANT

MONT-JOLI 775-2684

VAL-BRILLANT 742-3263

SERVICE A DOMICILE

PENSEE DU MOIS

C'est drôle comment le monde autour de nous change d'allure quand nous changeons notre manière de le voir.

editorial

LE PLAN D'URBANISME ET SES REGLEMENTS

Plusieurs personnes confondent plan d'urbanisme et règlements de zonage, lotissement et construction. Ce sont pourtant des éléments bien différents quoique complémentaires.

Un plan d'urbanisme doit comprendre selon l'article 83 de la loi 125, les grandes orientations d'aménagement de la municipalité et les grandes affectations du sol et les densités de son occupation.

Les grandes orientations d'aménagement d'une municipalité s'identifient à la politique municipale en matière de développement d'une municipalité. Pour prendre un exemple concret, M. Richard Sirois, dans son article du mois d'octobre, écrit que "Val-Brillant doit protéger son lac et ses terres agricoles; mettre en valeur ces 2 richesses...." Nous avons là un exemple de politique municipale traçant la voie à un aménagement de notre territoire où des aires seraient consacrées exclusivement à l'agriculture tandis que le lac ouvre la porte à tout un développement touristique et récréatif.

Il va sans dire que ces orientations d'aménagement amènent la description de zones d'urbanisation (périmètre d'urbanisation), d'aires agricoles et de terrains servant à la récréation ou à des développements touristiques, voire d'un parc industriel.

Quoiqu'un plan d'urbanisme peut se limiter aux orientations d'aménagement et aux af-

fectations du sol, il peut comprendre plusieurs autres projets comme le tracé des futures voies de circulation, la description et la localisation des installations communautaires, etc....

Pour faire respecter un tel plan; pour promouvoir un développement harmonieux et rationnel d'une municipalité, le conseil peut adopter trois sortes de règlements: le règlement de zonage, de lotissement et de construction.

En bref, le règlement de zonage divise une municipalité en zones distinguées, chacune étant réservée à des usages spécifiques (commerciale, résidentielle, etc...), et régit, prescrit et restreint l'usage des terrains et bâtiments de chaque zone.

Le règlement de lotissement spécifie, entre autre, la grandeur des terrains compte tenu des zones et de la construction à y être érigée. De plus, il régit toute nouvelle opération cadastrale.

Le règlement de construction réglemente particulièrement les matériaux à employer et les normes de sécurité à respecter.

Dans une prochaine édition, nous examinerons ce que pourraient être les grandes orientations d'aménagement de notre municipalité.

Marcel Auclair

DANS NOTRE FOLKLORE

"Je te le jure, je ne te conte pas de mentries!". Paroles souvent entendues et combien de fois douteuses. Je me suis posé la question à savoir s'il y a à Val-Brillant des conteurs de "mentries". Pierre Malenfant m'a assuré qu'il n'y en a pas. Par contre, Jacques Lamarre croit qu'il y en a un bon nombre. Qui des deux croire? La mentrie est une bonne blague inoffensive qui tend à faire prendre nombres de crédules et qui fait partie de notre folklore. Une bonne mentrie peut durer plusieurs jours voire même des semaines. La bête à Quimper a-t-elle vraiment existé? Y a-t-il dans le lac Matapédia des touladis à deux queues? Bien malin qui saurait le

dire! Il est difficile de détecter les conteurs de mentries puisqu'ils ont une finesse dans leurs dires qui ne laisse rien trahir de leurs intentions. Qui de nous, un jour ou l'autre, ne sait pas fait prendre par une bonne mentrie; si parfois elle peut être choquante, la mentrie a pour but premier de faire rire tout en faisant passer d'agréables moments. Heureusement dans notre folklore il y a de la relève et dans ce domaine de la mentrie je crois que celle-ci semble très bonne. Par contre, n'est pas menteur qui veut, c'est un don que de savoir fausser la vérité. Y a-t-il des menteurs à Val-Brillant? Je crois que oui et ce n'est pas une mentrie.

Jean-Pierre Auclair.

dossier

UN CENTRE TOURISTIQUE QUATRE SAISONS. (Lettre de Val-d'Irène au Conseil de Comté).

Cher Monsieur Paquet,
Notre organisme a connu au cours des récentes saisons une forte croissance de ses activités hivernales et la venue, dans notre région d'une clientèle de plus en plus nombreuse, de skieurs étrangers, a eu pour effet d'injecter dans notre économie régionale de fortes sommes d'argent nouveau.

Pour démontrer une partie de cet impact, il suffit de mentionner l'initiative du propriétaire du Motel Val-Moni qui a construit 40 unités additionnelles en tenant compte de la présence de Val-d'Irène, soit un investissement de près d'un million de dollars.

Actuellement, un projet hôtelier de grande envergure nous est proposé par un promoteur issu de notre milieu. Nous avons aussi des contacts avec des gens d'affaires possédant les capitaux pour le réaliser.

Suite à la récente visite, dans notre région, d'un groupe de 25 grossistes en voyages, que nous avons aussi reçus à Val-d'Irène et dont certains venaient des États-Unis et de l'Ontario, il nous a été possible de réaliser que nous possédons une montagne très intéressante qui n'a pas encore donné toute la pleine mesure de ses retombées économiques.

L'arrivée de l'Auberge Le Colombier et la croissance normale de Val-d'Irène créent des besoins d'amélioration au niveau de la station de ski, tel qu'un nouveau chalet plus spacieux, le pavage du stationnement, le développement du versant nord, nouvelles retombées économiques, etc....

L'auberge Le Colombier qui aura une capacité de loger de 400 à 500 personnes devra compter sur des activités et services touchant les autres saisons, afin d'y assurer sa pleine rentabilité.

Nous tous reconnaissons qu'il y a un fort potentiel touristique pour notre Vallée.

Mais à l'intérieur de celle-ci il y a deux axes de force, soit:

- 1) Le parcours de la route 132 et tout ce qui s'y greffe de part et d'autres.
- 2) L'axe: Lac Métis, Branche Nord, Ste-Irène, Val-Brillant, Lac Matapédia et Seigneurie de Lac Matapédia.

Le deuxième axe constitue, à notre avis, le centre de force du potentiel touristique de la Vallée. Les deux principales saisons s'accrochant: l'une, soit l'hiver avec Val-d'Irène, l'été avec le Lac Matapédia et la Seigneurie.

Les autres saisons pouvant aussi très facilement s'intégrer par la présence du territoire de la Branche Nord de la Seigneurie et tout le reste.

Les caractères très pittoresques et sereins des villages de Ste-Irène et Val-Brillant pourraient être orientés vers des caractères touristiques en y stimulant le travail artisanal, boutique, etc....

Sur l'axe numéro 2, on pourrait y intégrer un village vacance-famille, un théâtre d'été de grande classe et une base nautique avec école de voile à Val-Brillant.

Notre récente rencontre, en date du 7 octobre dernier avec Monsieur Hugues Roy, directeur du MEER concernant les investissements touristiques au Québec, nous a permis d'apprendre que ce ministère était fortement intéressé à s'impliquer dans un développement touristique majeur et intégré sur les quatre saisons.

La présence, dans notre comté, du ministre responsable de ce ministère constitue pour nous tous une opportunité à ne pas laisser passer.

Tout cela est bien beau. Que faut-il faire pour amorcer ce développement?

Voilà: nous demandons au Conseil de Comté de reconnaître l'axe de force numéro 2 com-

suite à la page 16

MADELEINE R. LAVOIE

EPICERIE LICENCIÉE

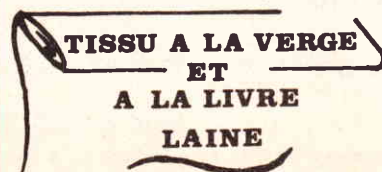
BIÈRES VINS

ouvert:

8h à 23h

742-3322

**Mme Armand
D'Amours**



VAL-BRILLANT 742-3561

AGATHE TURGEON

VAL-BRILLANT

5

10

15

742-3490

**Cadeaux,
Epiceries, Jouets,
Articles de pêche.**

les affaires

RESOLUTION DU CONSEIL DU VILLAGE DE VAL-BRILLANT CONCERNANT LE PROJET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE 4 SAISONS.

Attendu que:

Val-Brillant possède une vocation touristique à être développée.

Attendu que:

Val-Brillant désire voir se réaliser le projet de Marina proposé dans le plan d'aménagement URBEK sur le terrain que notre municipalité a cédé à Val-d'Irène en 1972.

Attendu que:

Ce projet de Marina favorisera l'utilisation du lac à des fins récréatives et sportives telle que le tournoi annuel de la pêche aux touladis parrainé par l'association des pêcheurs de la Matapédia et pourrait devenir le point de départ d'excursions en bateau sur ce dit lac. L'implantation d'une école de voiles pourrait aussi générer de nombreux emplois saisonniers.

Attendu que:

Le projet Marina pourrait aussi prévoir un secteur réservé aux hydravions, car aucun point de service n'est présentement disponible pour celles-ci sur le lac.

Attendu que:

Nous comptons sur la présence de la Boîte à Chansons "La Cédrière".

Attendu que:

La gare du C.N. localisée dans notre village pourrait être aménagée pour offrir des services à caractères touristiques.

Attendu que:

Nous désirons développer nos services de loisirs qui pourraient aussi être mis à profit par une clientèle touristique en séjour dans notre région.

Attendu que:

Des initiatives telle que le groupe "La Relève", et autres groupes et individus pourraient orienter leurs efforts vers la production de biens et services à caractères touristiques pour satisfaire une telle

clientèle.

Attendu que:

L'avènement d'un complexe touristique "4 Saisons" dans notre région, immédiatement, aura des effets d'entraînements majeurs sur notre économie et le mieux-être de notre collectivité.

Attendu que:

Les éléments dynamiques de notre population souhaitent voir se concrétiser une vocation propre à notre milieu.

Attendu que:

Les terrains cédés à Val-d'Irène seront aménagés dans les deux ans qui suivent cette requête et qu'à défaut de quoi ils seront remis à la municipalité de Val-Brillant sans frais faute de ne pouvoir réaliser le projet de marina car ses propriétaires d'origine sont prêts à la réalisation de cedit projet de Marina.

Attendu que:

Tous nouveaux développements dans l'évolution du projet soient soumis pour information et approbation au conseil municipal.

Il est proposé que:

La corporation municipale de Val-Brillant demande au conseil de comté de la Matapédia de considérer favorablement la proposition et la requête de Val-d'Irène pour reconnaître l'existence de deux axes principaux de développement touristique et d'accorder la priorité à l'aménagement d'un complexe intégré sur les 4 saisons constitué par la rencontre de ces deux axes afin de constituer un pôle touristique susceptible de placer la Matapédia, dans un proche avenir, sur la liste des lieux privilégiés de destination vacances dans l'Est du Québec.

Proposé par: Yvonne Nicol

Secondé par: Raymond D'Amours.

AVIS MUNICIPAL

Le Conseil municipal du village de Val-Brillant rappelle à la population que le règlement no. 129-77 interdit de stationner tout véhicule dans les rues du village entre minuit et sept heures du matin durant toute la saison du déneigement, soit du 1er novembre au 1er mai.

Les véhicules stationnés seront remorqués aux frais du propriétaire.

Jeanne-d'Arc Saintonge, sec.-trés.

municipales

L'ORIENTATION FINANCIERE DE LA MUNICIPALITE DE ST-PIERRE-DU-LAC

La loi 105 oblige maintenant le maire d'une municipalité à présenter le bilan financier à l'ensemble des contribuables. Un exercice nouveau qui se fait dans le but d'informer les citoyens sur les principales orientations que se donnent leur corporation municipale.

Pour St-Pierre-du-Lac, comme pour l'ensemble des municipalités du Québec, l'année 1980 en a été une d'innovation et d'apprentissage. D'abord, il y a eu la réforme fiscale avec la loi 57 et enfin, la loi 105 modifiant certaines dispositions électorales dans les municipalités.

Les prévisions des revenus pour 1980, étaient de 79 320,00\$ alors que les dépenses étaient prévues pour 79 295,00\$. Donc en 1980, notre corporation avait présenté des prévisions budgétaires équilibrées.

Toutefois, la comptabilité nous démontre que le total des revenus à date est de 62 506,74\$, celui des dépenses est de 60 212,81\$ et un montant en Caisse de 9 200,60\$.

Donc, nous nous acheminons vers la réalisation du budget prévu au début de l'exer-

cice financier 1980.

Pour expliquer en quelques mots la part que prend par le budget municipal les dépenses de l'administration et celles de l'entretien des chemins nous présentons les chiffres suivants:

Administration et autres: 28 724,50\$

Entretien de chemin : 51 070,50\$

Total du budget des dé-

penses 1980 : 79 295,00\$

Enfin, nous prévoyons pour 1981: les achats d'un garage municipal par le biais d'une entente avec le village de Val-Brillant, d'un souffleur à neige, un sableur et une "charrue 45".

Ces investissements seront approximativement de 60 000,00\$ et nécessiteront des emprunts à long terme. Ces derniers est-il nécessaire d'ajouter, se feront dans le but d'offrir un meilleur service de déneigement aux contribuables.

Tel est le rapport que je trouve utile, comme maire de votre municipalité, à livrer pour une plus grande information accessible à l'ensemble des citoyens.

Richard Sirois

Maire.

CARTE D'AFFAIRES

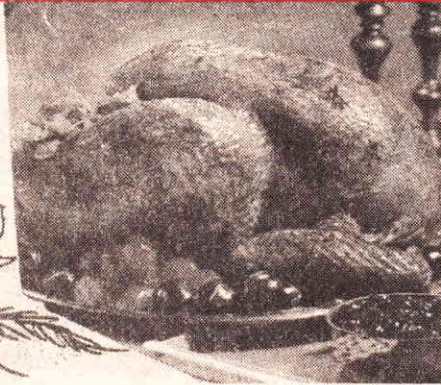
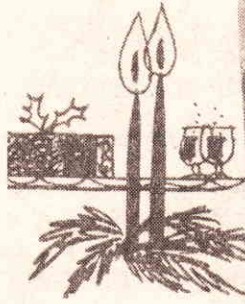
marielle DENTUROLOGISTE
claveau VAL-BRILLANT
742-3268

Jules inc. CONTRACTEUR
Fournier GENERAL
VAL-BRILLANT 742-3227

CHARLES ST-AMAND
Fer Ornemental
 VAL-BRILLANT 742-3225

CLAUDE MALENFANT
Snap-on
R.R.2 VAL-BRILLANT
742-3517 742-3541

les gourmets



NOEL
sur votre table
avec la dinde
farcié à la
chair à saucisse
1 Dinde de 10 à
12 livres
Guisson de 5 à 6
heures.

FARCE

1 livre de chair à saucisse
3/4 tasse d'oignon haché
1 tasse de céleri haché
2 c. à table de feuilles de céleri hachées
8 tasses de cubes de pain sec bien tassés
1/2 c. thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
1 c. à thé d'assaisonnement à volaille
1/2 à 3/4 de bouillon de poulet

Dans une poêle légèrement graissée, émietter la chair de saucisse à la fourchette.
Faire frire avec l'oignon jusqu'à ce que la chair soit cuite et légèrement brunie et l'oignon transparent.
Mélanger en ajoutant le céleri, les feuilles de céleri, le pain et les assaisonnements.
Arroser de bouillon.

Préparer la dinde, retirer les abats et le cou.
Bien essuyer l'intérieur de la volaille.
La farcir.
Fermer la cavité à l'aide d'une brochette.
Bien replier les ailes pour fermer l'ouverture du cou.

Faire rôtir selon le mode de cuisson indiqué sur l'emballage.

Bon succès, Bon appétit et JOYEUX NOEL!

Thérèse D'Amours

LE MANOIR RIOUX

Une véritable maison de campagne, un décor enchanteur. Voilà l'endroit idéal pour vos parents en visite, vos vacances en famille, les retrouvailles ou sessions d'études. Service de literie, nécessaire de cuisine, douches, pour 15 personnes. Réservez immédiatement
POUR WEEK-END OU A LA SEMAINE

742-3539

A VENDRE

Spéciaux e
du jeudi a
inclusiv

EPICIER

VOTRE
RENDE
QUOT

MARCHÉ LI

Biere

742

5, rue St-P
Val-Brillan

OBJETS A

LOCAL A

TAI

\$1.00 Petit

\$2.00 Remes

S'adresser à:

Mme FRANCO

742

PETITES NOUVELLES, PETITES ANNONCES.....

Nouvelles:

Décès: Le 14 novembre est décédée à Sept-Îles, Mme Rosette Santerre 62 ans, épouse de feu Gérard Paquet (qui l'a précédé dans la tombe au mois de mai dernier). Elle était la fille de Mme Georges Santerre de notre paroisse.

- Le 21 novembre est décédée à Chicoutimi, Mme Brigitte Boudreault 78 ans, épouse de Georges Auger autrefois de Val-Brillant.

- Le 23 novembre est décédée à Montréal Mme Ida Bonenfant 84 ans, épouse de feu Joseph Lévesque (qui l'a précédé dans la tombe au mois de janvier dernier). Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

Naissance:

Etienne né le 8 novembre fils de M. et Mme André D'Amours (Lisette Sirois). Ses parrain et marraine seront M. et Mme Georges-Henri D'Amours de Rimouski, oncle et tante de l'enfant. Félicitations aux heureux parents!

Visite de Mgr Gilles Ouellet: le 14 novembre la communauté chrétienne de Val-Brillant était en fête à l'occasion de la visite de notre Archevêque Mgr Gilles Ouellet, pour conférer le sacrement de la confirmation à 37 jeunes de la paroisse. L'église était remplie, très belle cérémonie, très beaux chants par les jeunes confirmés et la chorale. Après la messe, Monseigneur a été accueilli à l'école avec les jeunes de la confirmation et les paroissiens pour une réception, très bien présentée par le Comité d'école. Les frais de cette fête ont été défrayés par le Conseil de la Fabrique et le Comité d'école.

ANNONCES:

Jouets: Pour Noël, offrez des jouets en bois, à vos enfants: camions, casse-tête, lit de poupée et autres. Fabrication maison. S'adresser à Paul Fournier. Tél: 742-3783.

A vendre: Moto-neige Olympique Bombardier 1973, 16 forces. En bonne condition. Prix à discuter: S'adresser à Germain Perron Tél: 742-3748.

A Vendre: Costume de moto-neige 12 ans; costume de ski pour dame 12 ans gilets et veste d'hiver 12 ans; mocassins; bottes noires pour garçon, grandeur 8. S'adresser à: Tel: 742 3859

Françoise Turcotte

SALON FRANCINE

coiffures modes
traitements capillaires

Mme Francine Santerre, prop.
9 ST-RAPHAEL, VAL-BRILLANT

A VOTRE SERVICE: 742-3740
mardi-jeudi 9 à 18h
mer-vend. 9 à 21h
samedi 7 à 15h

A VENDRE

vigueur
samedi

ement

UNIS

4-VOUS
DIEN

OTTE ENR.

t Vm

3291

erre ouest.

t. Cte Mat.

VENDRE?

LOUER?

IFIS

es Annonces
ciments

ISE TURCOTTE

3831

histoire

L'HISTOIRE DES "PETITES GENS" (suite)

Est-ce qu'on est vieux à 84 ans? Il semble que le temps ait passé si vite. Hier encore.... Antoine Paradis n'est pas canadien d'origine. Né aux Etats-Unis, le 17 avril 1896, sa famille vient s'établir au Québec alors qu'il n'a que cinq ans: c'est un enfant. Celle qui deviendra son épouse n'est pas encore née. Yvonne Bélanger voit le jour dans le rang 2 de Val-Brillant, le 31 octobre 1904. Son père habite ce pays de colonisation depuis déjà 16 ans. L'enfance des enfants du début du siècle n'a pas été bien longue quand on en parle après 80 ans. Rapidement l'adolescence s'est installée, l'école s'est terminée, le travail a débuté.

En 1914, comme beaucoup d'autres jeunes gens, Antoine Paradis s'engage dans l'armée canadienne. Il a 18 ans, c'est la guerre et son bataillon est cantonné en Angleterre. La première guerre mondiale dure 4 ans, mais c'est une période dont il ne reparlera pas souvent. Content d'obtenir sa discharge le 21 mars 1918, il revient dans sa région décidé à y vivre et à y travailler.

Pendant ce temps, Yvonne Bélanger grandit. A la fin de la guerre, elle n'a que 14 ans mais déjà elle doit s'occuper de la maison, préparer les repas, soigner ses jeunes frères, raccommoder, etc.etc... La vie de la jeune fille n'est pas de tout repos. Le travail laisse peu de place pour les plaisirs. Les journées sont monotones et les semaines sont longues quand on a toute la vie devant soi.

Le 3 avril 1923, F.-X. Bélanger accompagne sa fille à l'église du village. Elle s'y était rendue pour son baptême, sa première communion, sa confirmation, sa communion solennelle; elle s'y rend en ce matin de printemps pour se marier à Antoine Paradis. Il a 27 ans, elle en a 19. Leur union va durer 57 ans, plus de la moitié d'un siècle pendant laquelle ils mettront au monde 10 enfants, les verront grandir et occuper toute la place autour de la table, s'en inquiéteront et les verront partir chacun à leur tour, les uns autour, les autres ailleurs, sans pour autant avoir l'impression de vieillir. Ainsi va la vie.

Après son mariage, Antoine Paradis a d'abord travaillé comme journalier au moulin d'un dénommé Fournier à Couturval, ensuite



comme contremaître pendant 15 ans à la Fenderson, soit jusqu'à sa fermeture en 1940. A 44 ans, sans emploi, une grosse famille à sa charge, il s'engage à nouveau dans l'armée canadienne. Cette fois, il demeure au pays comme militaire chargé de la garde de prisonniers. A la fin du conflit, profitant du programme d'aide aux anciens combattants il se procure une terre qu'il paie à raison de 175\$ par année et devient cultivateur. La famille garde des animaux, coupe du bois, entaille des érables, cultive de grands jardins, fait même son savon. Yvonne Bélanger que l'on nomme maintenant Madame Paradis et régulièrement appelé pour assister les mères à la naissance des enfants: c'est une sage-femme. Ce qu'elle en a vu naître des enfants: à Val-Brillant, Amqui, St-Tharcisius même. Rares sont les familles qui ne l'ont pas fait demander, trois, quatre et cinq fois. Après 1956, la modernisation des services hospitaliers est venue mettre fin à cette pratique. Le couple Paradis franchissait lentement la barrière de la retraite.

Pourtant la vie continue, Yvonne et Antoine Paradis sont devenus grands-parents de nombreuses fois et arrière-grands-parents à date, une dizaine de fois. Ce qui vient d'être raconté n'est pas une petite histoire, mais l'histoire des petites gens. Elle commence là où d'autres se terminent et finit dans le recommencement.

Gilberte C. Lévesque
Gabriel Auclair

gens de chez-nous

PAUL-EMILE COUTURE, MAITRE-CHANTRE

Déjà décembre, musique et chants du temps des fêtes ont envahi nos demeures par la radio et la télévision, peut-être un peu trop vite à notre goût, mais qu'importe, car il sera question ce mois-ci, non pas de chants de Noël populaires mais de musique et chants anciens et nouveaux des offices religieux.

M. Paul-Emile Couture, maître-chantre, depuis 51 ans, nous a parlé avec enthousiasme et une grande nostalgie du temps où le chant grégorien était à l'honneur dans nos églises. Dès l'âge de 17 ans, il est attiré par cette musique d'église et ce goût lui venait principalement de son père qui était aussi chantre à ce moment-là. Deux messes par jour étaient chantées pendant toute la semaine et parfois même jusqu'à cinq durant les mois de vacances d'été lorsque d'autres prêtres, souvent des enfants de la paroisse, venaient à Val-Brillant pour quelques semaines de repos. Les dimanches, c'était la basse-messe, la grand-messe et les vêpres, ces dernières sont disparues aujourd'hui. Il y avait aussi les jours de fêtes d'obligation qui étaient nombreux dans ce temps-là, ainsi que diverses cérémonies liturgiques comme la confirmation, la communion solennelle, la semaine sainte et la Pâques, qui devaient tous être accompagnées de musique et de chants.

Les fêtes de Noël des anciens temps n'étaient pas encore bousculées par toute cette publicité que nous connaissons aujourd'hui, elles revêtaient un caractère presque totalement religieux. M. Couture dit que déjà en octobre, l'on commençait les pratiques de chants pour la messe de minuit. Quand cet événement tant attendu arrivait, c'était pour lui l'exaltation suprême de l'âme et de l'esprit d'interpréter le "Kyrie Eleison" et le "Gloria In Excelsis Deo". Plusieurs nieront pas avoir la nostalgie de ces messes à la grégorienne, même si le latin était incompréhensible pour la plupart d'entre nous, il y avait place pour la prière et la méditation.

Pour ceux que l'histoire intéresse, le chant grégorien qu'on appelait aussi plein



chant, fut réorganisé par le pape Grégoire au début du 7^{ième} siècle et remis en honneur au 19^{ième} siècle par les moines de Solesmes, c'est donc dire que c'est presque aussi vieux que l'ère chrétienne. Selon M. Couture, cela représente une forme d'art hautement appréciée encore de nos jours et qui doit être conservée. Cette musique lui rappelle le vol d'un oiseau et les vagues de la mer. Selon lui, il est bien dommage qu'elle ait été remplacée par d'autres chants.

Bien sûr, il y en a qui sont très beaux, mais ne pourrait-il y avoir un mélange des deux, ce qui ferait plaisir à un plus grand nombre de gens. Personne n'a pu oublier la façon qu'avait M. Couture d'interpréter ces cantiques, car il savait en faire ressortir toute la beauté. Depuis 15 ans environ, nous n'avons plus le plaisir d'écouter ces belles mélodies. Souhaitons qu'elles nous reviennent, du moins en partie.

Bravo à M. Couture, ainsi qu'à tous les autres qui ont contribué à enjoliver par leurs chants toutes ces cérémonies liturgiques sans oublier les membres de sa famille qui l'on si bien secondé.

Alberte et Nicole Beaulieu

la page des jeunes



LES ETRENNES

Les étrennes c'est ce qu'il y a de plus précieux pour nous les petits. La nuit de Noël, même les enfants pauvres ont leur part d'étrennes aussi. Ils sont heureux parce qu'ils en ont pas souvent.

Vive Noël! Vive les étrennes.

Régis Perron
7 ans, 3e année
Val-Brillant



NOEL ARRIVE

Noël est un grand jour de fête
Pour toutes les personnes honnêtes
Et malhonnêtes.
Il y a beaucoup de joies et de rires
Et on aime le plaisir
Car est né le Seigneur Jésus.

Myriam Levesque
5e année
Val-Brillant



ATTENTION

Tous les enfants de 12 ans et moins, vous êtes invités à me faire parvenir une courte histoire accompagnée d'un dessin de votre création. Chaque mois nous publierons le meilleur envoi. N'oubliez pas d'indiquer le nom, l'âge et le degré scolaire. Envoyez votre participation à: Yolande Perron C.P. 35 Val-Brillant



SEVNI



FERNAND COTE

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT



Spécialités:

◆ fondue chinoise

◆ rosbeef du Roy

◆ steak du Roy

◆ POULETS BAR-B-Q

LES HANDICAPES

Au début de novembre se tenait au Québec, ailleurs peut-être, aussi une semaine dite des handicapés: qu'ils le soient de naissance ou suitequelque accident, physiquement ou mentalement, légèrement ou profondément, ils ont tous autant que les êtres humains normaux, des besoins, des droits qu'il faut respecter et à qui nous devons accorder l'attention nécessaire. Le petit écran nous a même fait revoir, car c'était pour ma part la troisième fois quel changement chez ce grand Jules paralytique cérébral qui coordonne difficilement ses mouvements et sa parole, bien que s'exprimant avec peine, a sûrement fait verser quelques larmes aux coeurs sensibles avec son bout de poème se terminant par, si ma mémoire m'est fidèle: "Il n'y aura plus de capitaine et je serai seul sur mon bateau". Combien parmi ces gens que la nature n'a pas choisés, pour peu que leurs quotient intellectuel leur permette, se sentent seuls, malheureux. Jules dans sa grande ville ne manquant pas d'intelligence, a pu s'intégrer dans des associations d'handicapés. Il a eu sûrement des soins appropriés des contacts humains et il a tellement évolué depuis, qu'il n'est plus seul. Ses gestes sont plus souples, sa démarche semble plus hobile et moins hésitante est sa parole. Le pauvre il doit parler plus souvent car c'est plus facile maintenant. Parmi nous il y a d'autres Jules, d'autres handicapés qui y gagneraient s'ils avaient un local à eux, où il y aurait des gens qualifiés pour les aider et où il y aurait des activités organisées spécialement pour eux sans compétition injuste. N'y aurait il pas lieu de penser plus souvent à eux. Nous parents, sommes-nous conscients que cet enfant n'est pas comme les autres, qu'il ne peut pas faire même s'il a l'apparence d'un adulte normal; il ne peut pas mentalement se débrouiller seul et ne lui en demande-t-on pas trop? Ca froisse certes beaucoup l'orgueil d'avoir quelqu'un de différent, déficient. Lors d'un récent voyage dans le Saguenay j'ai entendu quelqu'un en parlant d'eux disant: "Faut bien les endurer, les normaux." Ca m'a fait réfléchir et bon Dieu que je me suis dis, si eux, ne peuvent pas réclamer tout ce qu'ils ont besoin, parents, c'est à nous de dire à cette société si bien organisée et si bien nantie: Donnez-leur la chance d'évaluer, d'avoir une place heureuse au soleil afin qu'ils soient moins seuls; ils y ont droit et c'est le temps d'agir.

Marielle Lavoie

GARAGE

Louis Savard

spécialités:

- ▶ DEBOSSAGE
- ▶ PEINTURE

742-3333

NOS GENEREUX DONATEURS

Rév. Sr. St-Rosaire de Val-Brillant

M. et Mme Antoine Roy

M. et Mme Raoul Ross



Valenciel Inc.

Poste de
conditionnement

Semences
Pédigrées



742-3405

André D'Amour enr.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

SPÉCIALITÉ: CAUFFAGE ÉLECTRIQUE

11, RUE ST-MICHEL, VAL-BRILLANT

742-3259



edito · loisir

ATTENTION AMATEURS DE SKI DE FOND !

Cette saison, le Club "Les Baladins", vous offrira des sentiers mieux aménagés, avec un système de signalisation adéquat pour les sentiers. Les balises de kilométrage seront mises en place à tous les 1/2 kilomètre.

Les cartes de membres, cette année, seront plastifiées et la vente se fera par l'exécutif du club.

Les profits de la soirée de vendredi le 28 novembre seront versés au club "Les Baladins", pour son bon fonctionnement.

Bonne randonnée à tous...

Réjean Rivard.

COURS D'EDUCATION PHYSIQUE A VAL-BRILLANT.

Jeudi le 20 novembre dernier, un cours d'éducation physique d'une durée de trente (30) jeures, se terminait au gymnase de

l'école.

Ce cours était donné les mardis et jeudis de chaque semaine par Valère Gaudreault, professeur à la polyvalente d'Amqui. Il y eu dix-neuf (19) inscriptions.

Les exercices en conditionnement physique comprenaient de la course, des redressements-assis, ainsi que plusieurs autres activités permettant de remettre l'organisme à un niveau de condition physique satisfaisant. Chaque personne y allait selon son rythme.

Ce programme de formation en activités physiques est une réalisation conjointe du Service de l'Education aux adultes et de Kino-Québec.

Nous souhaitons tous, après les fêtes, avoirs une autre série de cours.

Mais l'aurons-nous! ceci dépend de nous tous.

France Caron.

FESTIVAL DES FOINS

L'Assemblée générale annuelle du Festival des foins aura lieu le 12 janvier 1980 à 20:00 H à la salle municipale. Vous aurez l'occasion délire le nouvel exécutif de prendre connaissance du rapport financier et de faire vos suggestions pour le prochain Festival.

Bienvenue à Tous!

Marcel Auclair.

EQUIPES DE BALLON-BALAI FEMININ

Deux équipes de ballon-balai féminin seront formées cet hiver. Il y aura une équipe de femme et une équipe de fille. Le but principal des équipes c'est la participation. Cependant il y aura occasionnellement des rencontres intermunicipales. Un total de 33 joueurs ont déjà donné leur nom pour faire partie de ces équipes. Toutes celles intéressées peuvent encore s'inscrire en communiquant avec Francine Santerre à 742-3740.

Elizabeth Lévesque.

VENEZ FAIRE UN TOUR

DECORATION INTERIEURE

- CUISINES LAMTECH
- ESCALIERS COLONIAL
- PLANCHERS BOIS-FRANCS
- ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN: SIRIO, CIDNEO, GUZZINI.
- MIRROIRS, CADRES, SCULPTURES.
- CERAMIQUES RAMCA ET AUTRES
- PEINTURE NATIONAL

CONSEILS ESTIMATIONS
PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE.

JUSTE POUR VOIR

DECORATION
AMOURS
INC.

742-3736
VAL-BRILLANT

les sports

CARNAVAL '81

Il fut décidé lors d'une réunion du Comité des Loisirs, qu'il n'y aurait pas de carnaval comme les années précédentes.

Cependant, une fin de semaine bien chargée sera organisée; commençant par une veillée le vendredi.

Dans la journée du samedi, le plein-air sera à l'honneur, soit ski-de-fond, raquette, patinage et glissade.

Pour couronner cette journée, lors d'une autre soirée, il y aura élection d'une reine et d'un roi qui seront élus d'après les billets donnés à l'entrée.

Le dimanche, c'est la suite de la journée plein-air, et elle se clôturera par un bon souper.

Nous espérons que vous profiterez pleinement de ce mini carnaval.

Cette décision a été prise vu le nombre limité de bénévoles pour l'organisation d'un Carnaval.

Louise Bérubé.

SOIREE DU 28 NOVEMBRE 1980

Une superbe soirée disco et canadienne s'est déroulée, vendredi le 28 novembre dernier à l'école de Val-Brillant.

La participation fut très bonne, soit cent soixante-dix (170) personnes. On remercie tous ceux qui étaient présents à cette soirée.

Les profits amassés lors de celle-ci, serviront à subvenir aux besoins du club de ski de fond "Les Baladins".

L'argent servira entre autre, aux pancartes d'indication et en grande partie à l'entretien de la piste qui sera fait par M. Gilles Collin.

Il est à remarquer que le ski de fond prend de plus en plus d'ampleur chez nous, ceci est peut-être dû au fait qu'il est accessible à tous.

Il y a d'autres soirées de prévues dont les recettes serviront au développement des loisirs dans notre localité.

Donc venez envourager les loisirs, merci.
Louise Bérubé.

LIGNE DE HOCKEY OLYMPIQUE DE LA VALLEE

CLASSEMENT DES EQUIPES AU 30 NOVEMBRE

EQUIPES	PJ	PG	PP	PN	Pts
Les Souffleurs de St-Vianney.	5	5	0	0	10
Les Cyclones de Lac au Saumon.	5	4	0	1	9
Les Centrauses de Lac au Saumon.	5	3	2	0	6
Les Dépanneurs de Lac au Saumon.	5	2	2	1	5
Les Tigres de Val-Brillant.	5	1	4	0	2
Les Forestiers D'Albertvilles.	5	0	5	0	0

Hôtel Val-Brillant

L'ENDROIT POUR SE DETENDRE

- BAR SALON
- TABLE DE BILLARD
- CHAMBRE ET REPAS COMPLET

Air climatisé 742-8304 742-3264

SALUT
LES
FILLES

GARAGE

Jacques Levesque

— TUNE UP —
— TRANSMISSION AUTOMATIQUE —

ROUTE NATIONALE
VAL-BRILLANT
742-3785

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE
(suite de la page 5)

me étant la priorité numéro 1 à développer dans la Vallée.

Suite à cette reconnaissance, nous demandons au Conseil de Comté de prendre l'initiative d'une étude et la réalisation d'un plan de développement touristique de cet axe. Cette étude et ce plan en main, le MEER fédéral et le MICT provincial pourront alors s'inscrire dans la réalisation de ce projet. Afin de réaliser le bien fondé de nos propos, nous vous invitons à provoquer une rencontre entre tous les principaux intéressés au développement de cet axe et vous verrez qu'il y a lieu de s'y arrêter dès maintenant.

Votre étude pourrait et devrait faire ressortir les priorités par ordre chronologique de réalisation en y indiquant les besoins et investissements requis au niveau de chacun. Ainsi, au niveau de Val-d'Irène nous vous indiquerons nos besoins. S'inscrivant dans un plan d'ensemble, nous pourrions débloquer des crédits financiers.

N'oublions pas que le MEER vient d'intervenir fortement dans un complexe intégré dans les Laurentides et ce, en compagnie des Caisses d'Entraide.

Or, notre région vient aussi de donner naissance à la caisse d'Entraide et bientôt le président général Monsieur Ric Forest viendra en faire l'inauguration officielle, nous pourrions alors l'intéresser à un tel projet. Il n'en dépend qu'à vous de réagir. Nous espérons fortement que votre conseil reconnaisse le fort potentiel économique de ce projet ambitieux taillé à notre mesure et qu'il acceptera de réaliser une telle étude et plan de développement. Pour ce faire, nous souhaitons que des spécialistes en tourisme puissent être affectés à cette tâche.

Dans l'espérance que notre proposition sera entendue favorablement, d'ici là nous vous prions de nous croire.

Les directeurs de la Station Val-d'Irène.

Par: Gaétan Ruest



la
caisse populaire
de
val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271